

le 25 octobre 2026

Objet : Opposition au projet Tidan au 1457, rue Ottawa

Bonjour,

Je vous écris pour exprimer mon opposition au projet Tidan proposé au 1457, rue Ottawa, dans sa forme actuelle. Comme je ne pourrai pas assister à la consultation publique, je souhaite que cette lettre soit prise en compte dans le cadre de la consultation.

Je suis propriétaire d'un condo au 1400 rue Ottawa, directement en face du site visé. Les fenêtres de mon condo donnent sur le côté du futur projet. La construction de trois tours de 25, 27 et 32 étages, selon l'information présentée, me préoccupe énormément, autant pour mon logement que pour la qualité de vie dans le quartier.

Ma principale inquiétude est la perte de lumière naturelle. La luminosité est un élément essentiel de mon milieu de vie et a compté dans ma décision d'acheter ce condo. Des tours de cette hauteur devant mes fenêtres pourraient réduire considérablement la lumière dont je bénéficie. Je demande qu'une étude d'ensoleillement détaillée soit rendue publique et qu'elle montre clairement les effets sur les logements voisins, dont ceux du 1400 rue Ottawa, à différentes heures et saisons.

La circulation et la capacité des rues sont aussi de grandes préoccupations. Dans notre secteur de Griffintown, les rues sont déjà étroites, souvent à une seule voie de circulation, le trafic est important et le stationnement sur rue est très limité. L'ajout de trois tours soulève des questions concrètes sur les déplacements des nouveaux résidents, les livraisons, les déménagements et l'accès aux garages. Quels aménagements sont prévus pour absorber ces déplacements et assurer la sécurité des piétons et des cyclistes ?

La hauteur proposée me semble disproportionnée par rapport au cadre de vie immédiat. Il faut tenir compte des immeubles voisins et de leurs résidents. Je demande que des options de moindre hauteur, avec des reculs plus importants par rapport aux logements existants, soient sérieusement étudiées et présentées au public.

Je suis également préoccupée par la perte d'intimité, les vues directes dans les logements, les effets possibles du vent au pied des tours et les nuisances liées à la démolition et au chantier : bruit, poussière, vibrations et entraves à la circulation. Ces conséquences doivent être évaluées en tenant compte des autres projets du secteur.

J'ai acheté mon condo l'année dernière. Au moment de mon achat, on m'avait indiqué que le bâtiment situé en face ne serait pas démoli. Apprendre maintenant qu'un projet de cette ampleur pourrait le remplacer est très frustrant. Cela change considérablement les conditions dans lesquelles j'ai choisi de m'installer ici et d'y investir mes économies.

Je demande donc que le projet ne soit pas approuvé dans sa forme actuelle et qu'il soit revu pour réduire ses impacts sur le voisinage. Les résidents doivent avoir accès à des études claires et à une véritable comparaison avec des solutions de moindre hauteur avant qu'une décision soit prise.

Le développement de Griffintown doit aussi préserver la lumière naturelle, l'intimité, la sécurité et la qualité de vie des personnes qui y habitent déjà.

Merci de prendre mes préoccupations en considération et de joindre cette lettre aux contributions reçues dans le cadre de la consultation.

Sandra Godin